



Connaitre droits de mandataire

Par meneut jean claude, le 08/10/2016 à 18:54

Bonjour,

Je me heurte à un problème de succession.

Ma femme est fille unique.Elle est nu propriétaire à 50%

du mobilier et de l'immobilier.Jugement du tribunal de grande instance des sables d'olonne. confirmation par acte notarié.Sa mère 90 ans passés est sous l'influence d'un neveu par alliance qui s'empare de tout.

Pour cela nous avons déposé une plainte qui est en cours.

Le problème reste que ce même pseudo neveu possède les chéquiers et le droit de signature.

Nous sommes inquiets et souhaitons connaitre l'état de ses finances.Ne serait-ce que pour la protéger.

D'après un dossier que nous possédons depuis quelques années ma femme est aussi mandataire.

Nous ne savons pas interpréter le dossier qui lui donne mandat ni connaitre notre droit de regard.

Je suis près à envoyer par mail ce même mandat.

M'adresser à la banque des sables me parait compliqué sachant que le même neveu y travaille!

cordialement